

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration
de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 3 février 2026

Délibération n° 2026 - 03/02/2026 - 4

Évolution de l'organisation des services à l'UFR Sciences et Techniques

- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU l'avis du comité social d'administration rendu en sa séance du 26 janvier 2026

Quorum en début de séance : 19

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve l'évolution de l'organisation des services à l'UFR Sciences et Techniques et la création du service informatique audiovisuel et multimédia.

Refus de vote : 0	Suffrages exprimés : 27
Abstention(s) : 0	Pour : 27
	Contre : 0

Dijon, le 4 février 2026

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,

Vincent THOMAS

P.J. : Note de contexte : création du service informatique audiovisuel et multimédia de l'UFR Sciences et Techniques

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement

Note de contexte :
création du Service Informatique Audiovisuel et Multimédia
de l'UFR Sciences et Techniques

Historique des missions - Domaines d'interventions

Le service a été constitué en septembre 2003 et positionné au sein du département Informatique Electronique Mécanique (IEM) avec un poste de technicien. Il a été renforcé au fil du temps avec d'autres supports occupés par des contractuels puis des titulaires (en 2004, 2008, 2020 et 2025) au fur et à mesure de l'évolution des missions et des périmètres d'intervention.

Les missions initiales comprenaient :

- Appui à l'enseignement de l'informatique : assistance aux enseignants pour la mise en place des TP des 9 salles d'enseignement d'informatique du premier étage de l'aile A.
- Gestion des moyens informatiques des services centraux de l'UFR Sciences et Techniques (Doyen, Responsable Administratif, Secrétariat, Scolarité, Antenne financière, Loge), des services administratifs du département IEM et des salles du laboratoire de Langues Appliquées aux Sciences et aux Techniques.
- Supervision des vidéoprojecteurs des amphithéâtres de l'UFR Sciences et Techniques et formation à leurs utilisations.

Evolution des périmètres et des missions

Les technologies et besoins évoluant, nous avons obtenu en 2006 une délégation auprès de la DNUM afin d'isoler notre réseau d'enseignement des réseaux institutionnels dans l'optique de pouvoir mettre nos étudiants en immersion et d'assurer le bon déroulement des enseignements d'informatique sans provoquer d'incidents ou de dysfonctionnements pouvant impacter l'ensemble de la communauté universitaire.

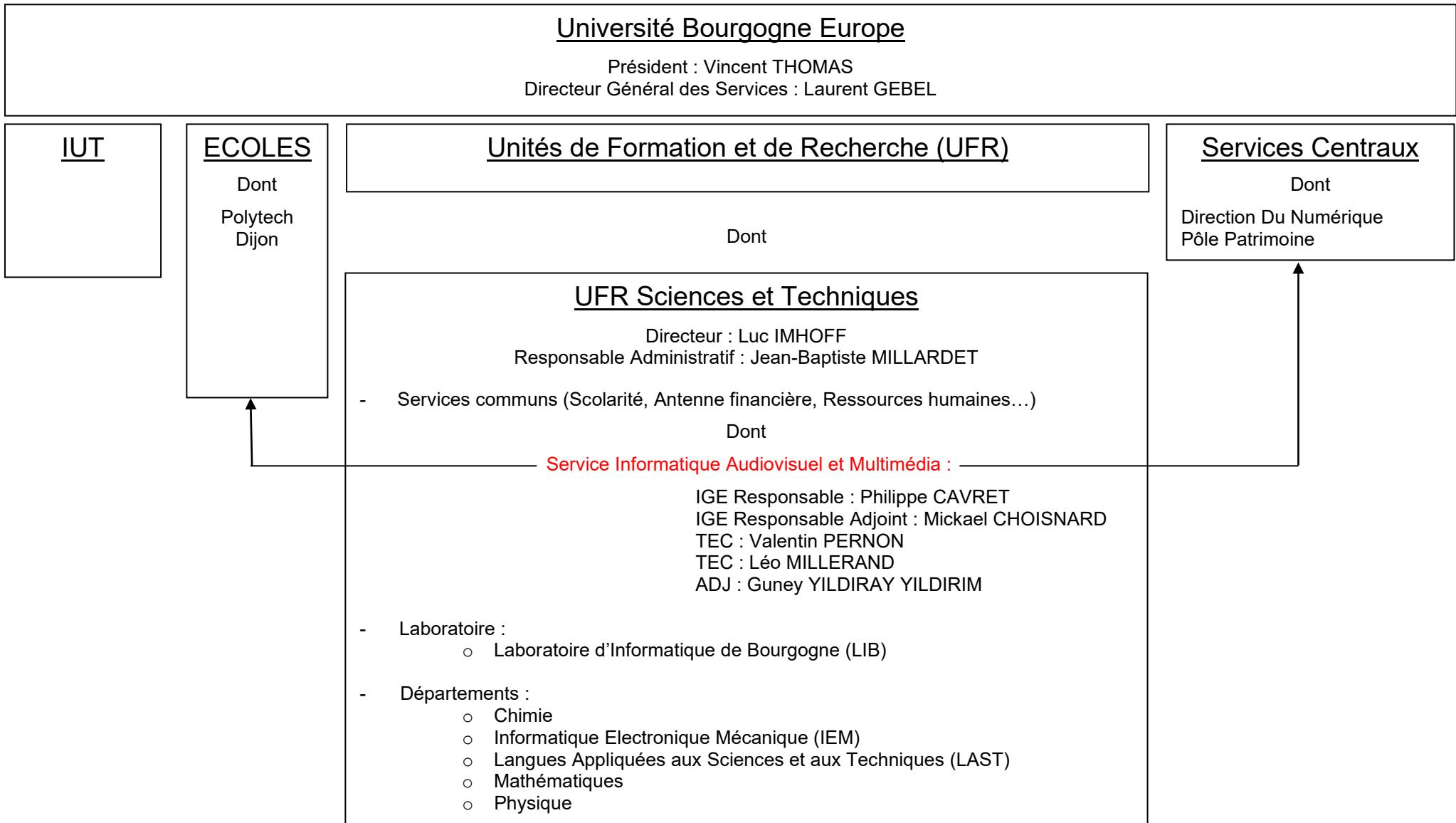
Nous avons par la suite étendu nos services pour répondre aux nouveaux besoins et aux évolutions des formations de l'UFR Sciences et Techniques notamment en rajoutant de nouvelles salles d'enseignement à notre infrastructure, 31 à ce jour : les salles de Chimie, d'Électronique, de Mathématiques, de Physique et du CCUB (centre de calcul de la DNUM) en 2022, etc.

Au fil des années, les services administratifs et pédagogiques des autres départements de l'UFR Sciences et Techniques ont été ajoutés à notre périmètre ainsi que le Laboratoire d'Informatique de Bourgogne en 2019.

Proposition

C'est dans ce contexte d'évolutions constantes, de mutualisations des ressources tant humaines que matérielles que s'inscrit la mise en place du Service Informatique Audiovisuel et Multimédia (SIAM) comme service commun de l'UFR Sciences et Techniques.

Organigramme Fonctionnel



→ : Collaboration extérieure à l'UFR

Service Informatique Audiovisuel et Multimédia

→ **IGE Responsable :** représentation et gestion administrative du service (horaires, congés, évaluation des agents...), gestion des projets, administration de l'infrastructure réseau (routeurs, commutateurs, serveurs), définition des procédures, gestion des plannings (attribution et priorisation des tickets d'intervention...), etc.

→ **IGE Responsable Adjoint :** Chargé de la Sécurité du Système d'Information (CSSI) en relation avec la DNUM, réalisation de devis en fonction des besoins, envoi des commandes et réception des achats, suivi des travaux, mise en place de la politique logicielle annuelle des salles informatique (en accord avec le responsable du plateau technique), gestion des serveurs applicatifs et des sauvegardes, pilotage des systèmes audiovisuels, etc.

→ **TEC :** maintien en conditions opérationnelle des salles d'enseignements et des ordinateurs et périphériques de l'UFR et du LIB : installation des postes (physique + logiciels), création des prototypes, déploiement, immatriculation (IPAM), rédaction des documents d'exploitation, entretien (dépoussiérage, diagnostic et résolution de pannes, suivi des interventions de maintenance), assistance utilisateur, utilisation des outils et techniques de gestion du parc informatique (inventaire, tickets...), etc.

→ **TEC :** maintien en conditions opérationnelle des salles d'enseignements et des ordinateurs et périphériques de l'UFR et du LIB : installation des postes (physique + logiciels), création des prototypes, déploiement, immatriculation (IPAM), rédaction des documents d'exploitation, entretien (dépoussiérage, diagnostic et résolution de pannes, suivi des interventions de maintenance), assistance utilisateur, utilisation des outils et techniques de gestion du parc informatique (inventaire, tickets...), etc.

→ **ADJ :** Gestion des vidéoprojecteurs, des systèmes de visio, assistance utilisateurs, etc.